

Education du patient et Maladie chronique

• Enjeux et concepts de l'éducation du patient

La maladie chronique : 15 millions de personnes atteintes de MC en France

Patient atteint de maladie chronique : connaît très bien sa maladie, renonce souvent à guérir

Formation initiale des médecins : apprentissage de la maladie aiguë, **mais comment accompagner dans la MC ?**

Comprendre la maladie chronique pour mieux accompagner : la MC modifie la vie du patient

L'éducation thérapeutique du patient : C'est quoi ? Et pour quoi faire ?

- ⇒ Fonder une **alliance thérapeutique**, permettre au patient d'exister comme sujet, essayer de comprendre ce qu'il vit, comprendre ses besoins afin de construire **avec lui** un programme éducatif
- ⇒ **Co-construction** du **programme éducatif personnalisé** entre le patient et l'équipe pluridisciplinaire

L'éducation thérapeutique est une démarche fondée sur la réciprocité patient/soignant

- ⇒ Enrichissement mutuel

Points clefs

- La qualité de la **relation patient / soignant** est une clef de réussite de l'ETP
- La posture du soignant doit permettre de donner une place à l'espace psychique du patient et d'instaurer une **relation de confiance**
- Pour cela, **une formation est indispensable** pour les soignants impliqués dans des actions d'ETP

• Définitions de l'ETP

Un processus **permanent (continuum)**, **évolutif** (adaptation), **intégré dans le parcours de soins** (HPST) et **centré sur le patient** pris en charge dans sa **globalité** (famille, environnement, subjectivité).

L'ETP.... Pour quoi faire ?

- ⇒ Accompagner le patient atteint de MC afin de **le rendre plus autonome** s'il le désire (**engagement volontaire**)
- ⇒ Une **co-construction**, une **alliance thérapeutique** basée sur la confiance, la réciprocité avec le patient

• Le programme d'ETP

Une méthodologie : un **bilan éducatif partagé** (comprendre les attentes et besoins du patient), une **convenance des objectifs** avec le patient, un **choix et une mise en œuvre des activités**, une **vérification pour voir si les objectifs sont atteints** et **prévoir un suivi**.

• Les textes clefs

La loi HPST inscrit pour la première fois l'éducation thérapeutique dans le parcours de soins du patient.

« Elle a pour objectif de **rendre le patient plus autonome** en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en **améliorant sa qualité de vie**. »

Le médecin doit créer un **dossier ARS** (obligatoire) répondant aux **recommandations de la HAS (12)** et **critères qualité de l'OMS**.